

**M. FAUVE.** - Je voulais profiter du rapport 3.1 pour demander, dans le cadre du programme des opérations individualisées, où l'on en était de la déviation de Saint-Denis-les-Ponts, comme il est titré dans *L'Écho* du 28 septembre : « Une déviation tant attendue » et que l'on dit quelque part que c'est un peu l'Arlésienne. C'est un peu désagréable de voir des articles de ce type, qui montrent que dès 2002 on en parlait. En 2003, on disait : « Études en 2003, début des travaux en 2004 pour une ouverture en 2006 ». En 2004, en pleine campagne, Albéric de Montgolfier disait : « La déviation de Saint-Denis-les-Ponts devrait être mise en service fin 2006 ». En mars 2005, Denis Sauterey annonçait le début des travaux en septembre 2005. Le 28 octobre 2005 -je reprends *L'Écho*- les responsables confirmaient : « Nous verrons les premiers tronçons sortir de terre dès le printemps 2006 ». Ensuite, cela devait démarrer en mai-juin 2006. Mais, aujourd'hui, toujours rien !

Je sais qu'il y a eu un problème au niveau du pont sur le Loir. Cela dit, la déviation ne se résume pas au pont sur le Loir.

J'avoue que j'ai très peu d'informations de la part des services à ce sujet. Les habitants du secteur sont attentifs à cette déviation. Effectivement, c'est un peu l'Arlésienne. Il serait bon que l'on nous donne maintenant, là aussi, un planning assez précis des travaux, que l'on sache quand ils vont commencer et quand ils seront terminés, et que l'on ne raconte plus des histoires, comme sait le reprendre aussi bien la presse.

**M. le Président.** - Ce dossier est l'illustration parfaite des réserves que j'émettais auparavant. Il revêt plusieurs aspects. Nous avons, par exemple, un giratoire sur la RN 10 pour lequel le marché est passé et a même été notifié, et l'Etat vient d'émettre un avis défavorable sur ce giratoire, alors que le marché est notifié ! Là, c'est sur une route nationale, mais voilà l'exemple parfait des problèmes que nous avons.

Sur l'aspect de la loi sur l'eau, M. Sauterey me dit à l'instant que nous venons d'avoir l'autorisation de l'Etat pour commencer. Cette question est récurrente dans tous les dossiers. Il nous faut reprendre, alors que nous avons notifié le marché, les discussions avec l'Etat qui a émis un avis défavorable sur l'ouvrage sur la Nationale. Nous pourrions préciser le calendrier en fonction de cela.

**M. FAUVE.** - Merci de ces précisions. Je crois qu'il est bon, effectivement, de refaire un planning avec les contraintes que nous avons, à savoir quand le pont pourrait commencer.

Également, encore une fois, je crois qu'il faudrait associer un peu plus les élus locaux, le conseiller général du canton sur ce genre de travaux, de façon que nous soyons au courant au fur et à mesure des problèmes que nous pouvons rencontrer, car nous sommes tout de même les relais auprès du public sur notre canton. Je déplore que chaque fois il faille venir chercher l'information et que l'on n'ait pas ce réflexe de souvent nous associer à ce type de gros chantier.

**M. le Président.** - Je vous ferai des propositions en ce sens pour améliorer l'information. //

Michel Deprez...

**M. DEPREZ.** - Puisque le sujet a été abordé, de quel giratoire parlez-vous sur la RN 10 ?

**M. le Président.** - Celui au sud, à la hauteur de La Chapelle-du-Noyer.

**M. DEPREZ.** - Je ne vais pas pousser un « oh » de soulagement, évidemment, parce que je plains mes autres collègues...

Je voulais juste dire, à propos des problèmes de contournements d'équipements routiers bien nécessaires à tout le monde, que je participais l'autre jour à l'Assemblée générale de la nouvelle déviation de Gallardon qui renaît de ses cendres et qui, effectivement, tient, par rapport aux élus, un langage que je qualifierais de dur, avec parfois des approches simplistes, mais tout de même montrant clairement qu'il existe des attentes depuis des années, que l'on annonce des choses, qu'on ne les réalise pas et qu'il faut effectivement maintenant travailler dans le sérieux et ne dire que ce que l'on va faire. Sinon, il y a des gens que cela rend furieux, bien entendu.

**M. le Président.** - Nous n'allons pas refaire le débat. Il faudra que nous abordions cette question de manière importante, mais il y a des problèmes d'hydraulique et autres.